

Dimanche 11 juillet 2021
Frasnes-lez-Buissenal



WAPI CLASSIC

Coupe de Belgique Cadets



Départ : 14h30
Distance : 82,9 Kms



FRASNES-LEZ-ANVAING

LE TAMPON

Digi Print



Proxy 
FRASNES

l'avenir.net



d'haene | since 1957
group



DONNEES TECHNIQUES

P.P.O. : Route d'Hacquenies/Place de la station

DEVIATION GENERALE

Rue Léon Desmottes - Rue Oscar Soudant - Rue Jean-Baptiste Chamart - Rue de la Fauvette

Parkings "Coureurs et accompagnateurs, VIP/Invités, Spectateurs" :

Rue de la Fauvette (face au Hall Sportif)

Parkings "Officiels, Organisation et échelons course, Véhicules et Bus équipés" :

Grand Place, Rue du Monceau

(Rue de la Fauvette ← Rue du Cloître → Place de la Liberté → Rue du Monceau, Grand Place)

- Véhicules de tête : Rue du Pont de Lessines, Route de Lessines

- Véhicules de queue : Rue Haute

Permanence et inscriptions (directeurs sportifs) : de 11h00 - 12h15

Salle de réunion du hall sportif

Briefing : 12h30

Salle de réunion du hall sportif

Site départ/arrivée : Grand Place

Signature feuille de départ : 13h15 - 14h00

Contrôle des braquets (7,32 m) : 14h00 - 14h25

Départ en cortège (1,7 km) : 14h30

- Enchaînement directeurs sportifs : Rue du Monceau, Grand Place

Départ réel : 14h33

- Route de Lessines/Contrepré

Radio Tour : Canal 2 – 160.10625

Distance : 82,9 km

- 1 circuit de 18,6 km (départ réel/ligne d'arrivée)

- 2 circuits complets de 20,3 km

- 3 circuits de 7,9 km

Zone Ravito (700 m) : Route de Lessines

(Entrée principale du cimetière → Résidence d'Ergies, route de Lessines 32C)

Après le 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée

Au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuits (Km 35,2, 53,5, et 61,4)

Arrivée prévue : 16h30

- Dérivation : A gauche, 100 m avant la ligne d'arrivée

Grand place, Rue Basse, Place de La Liberté, Rue du Monceau, Grand Place











- Podium protocolaire (3 premiers classés) : Grand Place

- Contrôle médical : Grand Place n° 15

Classements et remises des prix :

Café Le Tampon, Grand place

Légende

 PPO	Point de Passage Obligé		Parking officiels
	Arrivée finale		Parking équipes
	Vestiaires		Parking invités/public
	Départ fictif		Départ réel
	Zone Ravito		Dérivation

COMITE ORGANISATION

Président	Jean-Pierre Delitte	29, Rue Pironche, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 496 571 349
Vices-Présidents	Yannick Decock Jean Michel Maton	9, Route d'Hacquegnies, 7911 Frasnes-lez-Buissenal - +32 (0) 477 840 669 25 D, Rue de la Station, 7904 Tourpes– +32 (0) 474 240 514
Secrétaire	Marc Duchenne	5, Marais Gauquier, 7911 Frasnes-lez-Buissenal – +32 (0) 477 872 103
Directeur de course	Jean Michel Maton	25 D, Rue de la Station, 7904 Tourpes– +32 (0) 474 240 514
Sites Internet :	Organisateur	www.petitereinefrasnoise.be
	Résultats	www.uitslagen.kbwb-rlvb.com - fewbhainaut.be

OFFICIELS

Président	Michel Bosquillon	+32 (0) 492 957 025
Commissaires	Vincent Vandepuete Jean-Michel Voets	+32 (0) 495 381 297 +32 (0) 476 799 956
Juge à l'arrivée	Claude Liégeois	+32 (0) 471 329 614
Commissaires moto	Sébastien De Mey Henry Courroux	+32 (0) 473 281 957 +32 (0) 471 392 155
Informatique	Team RLVB-KBWB	
Team Telecom Radio-Tour	Luc Fontaine Freddy Havelange	+32 (0) 477 461 878 +32 (0) 475 447 372
Fréquence	Canal 2 : 160.10625	
Médecin de course	Luc Mathieu	+32 (0) 475 473 823

HOPITAUX

CWAPI	Rue des Sports, 51 7500 Tournai	+32 (0)69333080
AZ Glorieux	Glorieuxlaan, 55 9600 Renaix (Ronse)	+32 (0)55233011
EpiCura	Rue Maria Thomée, 1 7800 Ath	+323 (0)78150170

Equipes Participantes

	EQUIPE		EQUIPE
1	WAC TEAM HOBOKEN	15	ACROG-TORMANS
2	WC STEEDS VOORAAN KONTICH	16	TEAM KEMPEN
3	C.T. GLABBEEK	17	BRAIN-OLYMPIA TIENEN
4	W.K. NOORD-WEST BRABANT	18	ROYAL CUREGHEM SPORTIEF
5	DEBONDT VERANDA CYCLING TEAM	19	W.C. ONDER ONS PARIKE
6	AVIA-RUDYCO JANATRANS C.T.	20	VAN MOER LOGISTICS C.T.
7	SVC MARCHOVELETTE	21	VELOCLUB ARDENNES.
8	YOUNG CYCLING TALENT DEMER & DIJLE	22	DANNYJI CYCLING TEAM
9	SPRINT 2000 CHARLEROI	23	GRABBE TOITURES C.C. CHEVIGNY
10	DE MOLENSPURTTERS MEULEBEKE	24	MEUBELEN GAVERZICHT-Be OKAY
11	HEIST CYCLING TEAM	25	SPORT EN STEUN LEOPOLDSBURG
12	LUC WALLAYS-JONGE RENNERS ROESLARE	26	ALFASUN AKFOCOOL CT
13	ISOREX CYCLING TEAM	27	WC DIJLESPURTTERS VV MECHELEN
14	VANDERVUST CYCLING TEAM	28	KVC MEETJESLAND KNESSELARE

POINTS DE DANGER – DRAPEAUX JAUNES



DUPONT
TOURPES

SAISON DUPONT
Moinette
Saison Dupont
Bons Ueux
Moinette

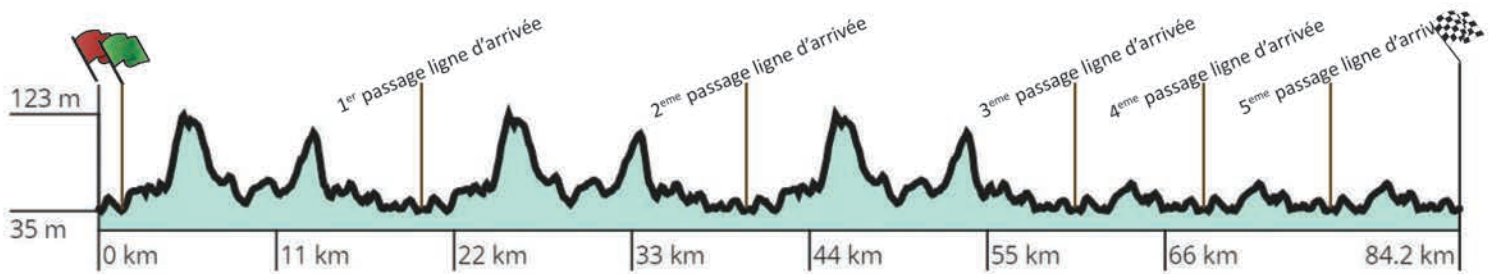
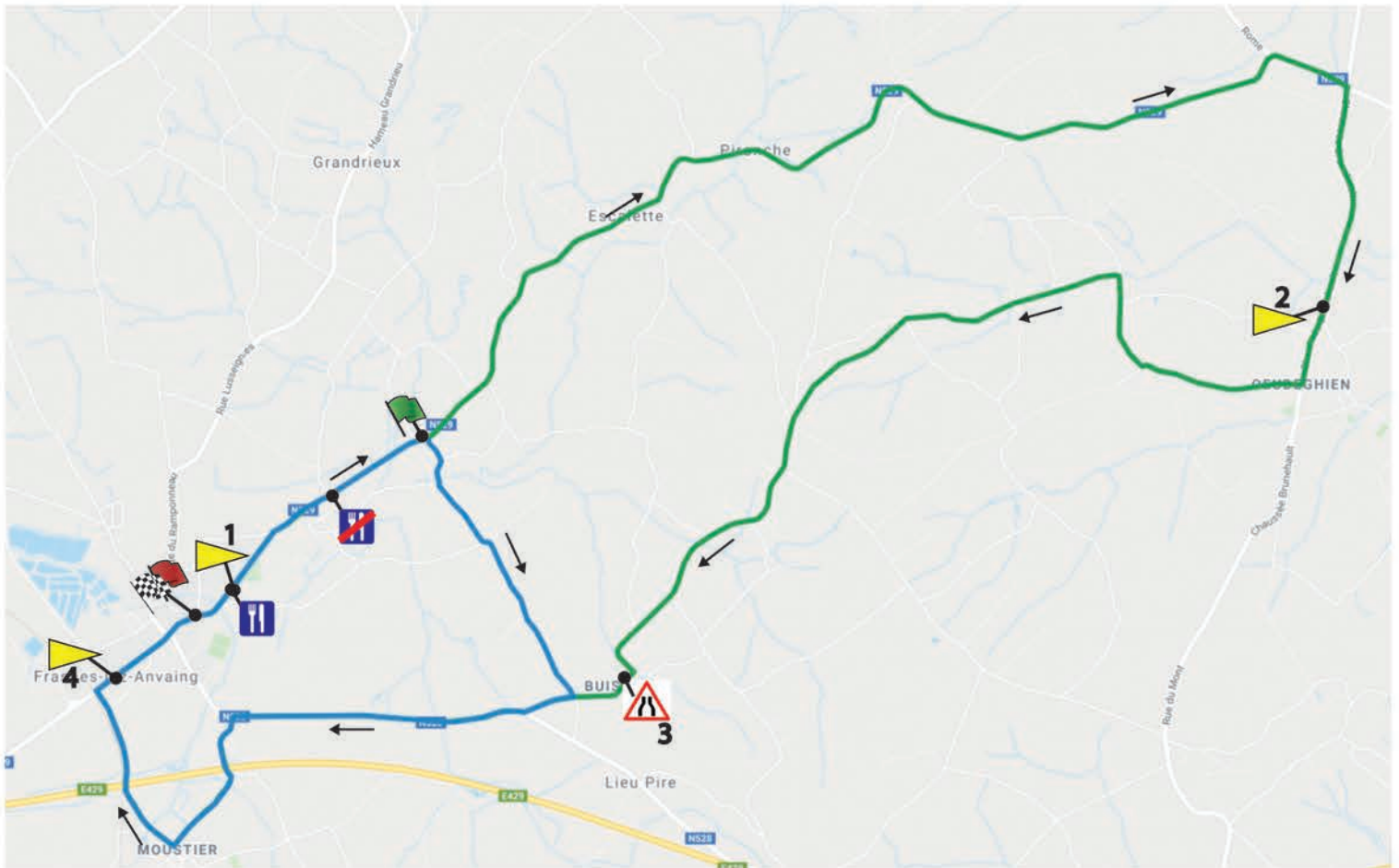
DES BIÈRES SIMPLEMENT COMPLEXES

LE TAMPON

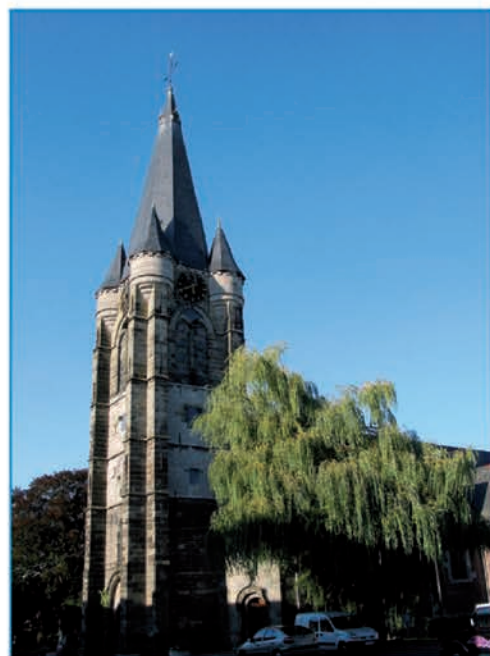
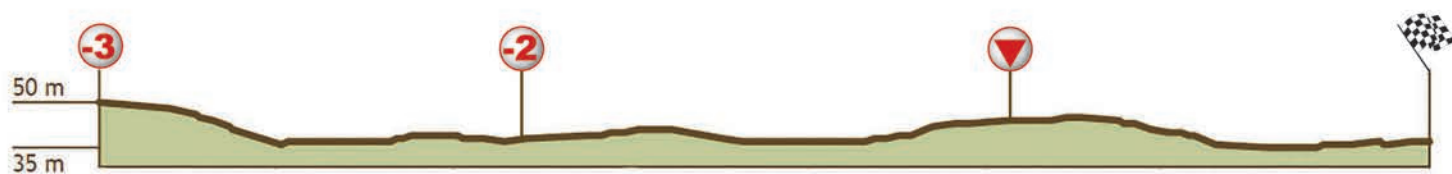
Christophe Sobota

Grand'Place, 9 ~ Frasnes-lez-Buissenal
0478 922 187

CARTE GLOBALE



3 DERNIERS KILOMÈTRES



Coupe de Belgique (Cadets)
WAPI CLASSIC
Dimanche 11 juillet 2021
82,9 km (18,6 + 2 x 20,3 km + 3 x 7,9 km)

Km + Km -		Communes , entités, rues traversés		Heures de passage		
				Moyenne	38	40
FRASNES-LEZ-ANVAING						
Frasnes-lez-Buissenal						
DEPART FICTIF						
0,0	1,7		Grand'Place (à hauteur n°19)		14:30	14:30
Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines						
0,3	1,4		îlot central - Passage des 2 côtés		14:30	14:30
N529 Route de Lessines						
1,7	0,0		Fin départ en cortège		14:33	14:33
DEPART OFFICIEL						
0,0	82,9		N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepré)		14:33	14:33
0,0	82,9		N529 Rue Pironche		14:33	14:33
2,5	80,4		Début Côte de la Folie		14:37	14:37
3,8	79,1		Sommet Côte de la Folie		14:39	14:39
Rue de la Folie, Rue du Cornet						
6,4	76,5		Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien		14:43	14:43
7,6	75,3		Chicane		14:45	14:44
8,1	74,8		A l'école, vers Rue du Quesne		14:46	14:45
9,0	73,9		Rue du Quesne	Gauche + Droite	14:47	14:47
9,6	73,3		Rue Beausoir, Rue Longbonne		14:48	14:47
Buissenal						
11,7	71,2		Rue Warloche, Moulin - Descente rapide		14:51	14:51
13,5	69,4		Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!		14:54	14:53
13,6	69,3		Place de Buissenal		14:54	14:53
13,9	69,0		Petit Saint-Martin		14:55	14:54
14,2	68,7		N528 Route d'Ath		14:55	14:54
Moustier						
15,9	67,0		Foresteau - Direction Moustier		14:58	14:57
16,2	66,7		Passage sous pont (A8)		14:59	14:57
16,3	66,6		Rue Sainte-Anne		14:59	14:57
Frasnes-lez-Buissenal						
16,8	66,1		Route de Moustier		15:00	14:58
17,2	65,7		Passage sur le pont (A8)		15:00	14:59
Route de Moustier, Place de la Station						
17,8	65,1		N529 Rue Léon Desmottes		15:01	15:00
17,9	65,0		Chicane		15:01	15:00
18,4	64,5		Place de l'Hôtel de Ville		15:02	15:01
N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)						
18,6	64,3		1er passage ligne d'arrivée		15:02	15:01
Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines						
18,9	64,0		îlot central - Passage des 2 côtés		15:03	15:01
N529 Route de Lessines						
20,3	62,6		N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepré)		15:05	15:03
20,3	62,6		N529 Rue Pironche		15:05	15:03
22,8	60,1		Début Côte de la Folie		15:09	15:07
24,1	58,8		Sommet Côte de la Folie		15:11	15:09
Rue de la Folie, Rue du Cornet						
26,7	56,2		Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien		15:15	15:13
27,9	55,0		Chicane		15:17	15:15
28,4	54,5		A l'école, vers Rue du Quesne		15:18	15:16
29,3	53,6		Rue du Quesne	Gauche + Droite	15:19	15:17
29,9	53,0		Rue Beausoir, Rue Longbonne		15:20	15:18
Buissenal						

32,0	50,9	↑		⚠	Rue Warloche, Moulin - Descente rapide	15:24	15:21
33,8	49,1	→	⚠	⚠	Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!	15:26	15:24
33,9	49,0		🏠		Place de Buissenal	15:27	15:24
34,2	48,7	↑			Petit Saint-Martin	15:27	15:24
34,5	48,4	↑			N528 Route d'Ath	15:27	15:25
Moustier							
36,2	46,7	←			Foresteau - Direction Moustier	15:30	15:27
36,5	46,4				Passage sous pont (A8)	15:31	15:28
36,6	46,3	→			Rue Sainte-Anne	15:31	15:28
Frasnes-lez-Buissenal							
37,1	45,8	→	⊗		Route de Moustier	15:32	15:29
37,5	45,4				Passage sur le pont (A8)	15:32	15:29
			⊗		Route de Moustier, Place de la Station		
38,1	44,8	→			N529 Rue Léon Desmottes	15:33	15:30
38,2	44,7		>>	🚩	Chicane	15:33	15:30
38,7	44,2	⚠	↑		Place de l'Hôtel de Ville	15:34	15:31
			⊗		N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)		
38,9	44,0		🏠		2ème passage ligne d'arrivée	15:34	15:31
					Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
39,2	43,7	↘	🚩		îlot central - Passage des 2 côtés	15:35	15:32
35,3	47,6		✉		Début Zone RAVITO (Cimetière)	15:29	15:26
					N529 Route de Lessines		
35,9	47,0		✉		Fin Zone RAVITO (Résidence d'Ergies)	15:30	15:27
40,6	42,3				N529 Route de Lessines (à hauteur du Carrefour Rue Contrepré)	15:37	15:34
40,6	42,3				N529 Rue Pironche	15:37	15:34
43,1	39,8		⚠		Début Côte de la Folie	15:41	15:38
44,4	38,5				Sommet Côte de la Folie	15:43	15:40
					Rue de la Folie, Rue du Cornet		
47,0	35,9	⚠	→		Chaussée de Brunehaut - Direction Ath/Oeudeghien	15:47	15:44
48,2	34,7		>>	🚩	Chicane	15:49	15:45
48,7	34,2	→			À l'école, vers Rue du Quesne	15:50	15:46
49,6	33,3				Rue du Quesne Gauche + Droite	15:51	15:47
50,2	32,7	←			Rue Beausoir, Rue Longbonne	15:52	15:48
Buissenal							
52,3	30,6	↑		⚠	Rue Warloche, Moulin - Descente rapide	15:56	15:51
54,1	28,8	→	⚠	⚠	Vers place de Buissenal !! Traversée sinueuse/rétrécissement !!	15:58	15:54
54,2	28,7		🏠		Place de Buissenal	15:59	15:54
54,5	28,4	↑			Petit Saint-Martin	15:59	15:55
54,8	28,1	↑			N528 Route d'Ath	16:00	15:55
Moustier							
56,5	26,4	←			Foresteau - Direction Moustier	16:02	15:58
56,8	26,1				Passage sous pont (A8)	16:03	15:58
56,9	26,0	→			Rue Sainte-Anne	16:03	15:58
Frasnes-lez-Buissenal							
57,4	25,5	→	⊗		Route de Moustier	16:04	15:59
57,8	25,1				Passage sur le pont (A8)	16:04	16:00
			⊗		Route de Moustier, Place de la Station		
58,4	24,5	→			N529 Rue Léon Desmottes	16:05	16:01
58,5	24,4		>>	🚩	Chicane	16:05	16:01
59,0	23,9	⚠	↑		Place de l'Hôtel de Ville	16:06	16:02
			⊗		N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)		
59,2	23,7		🏠		3ème passage ligne d'arrivée + 3 circuits de 7,9km	16:06	16:02
					Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
59,5	23,4	↘	🚩		îlot central - Passage des 2 côtés	16:07	16:02
53,6	29,3		✉		Début Zone RAVITO (Cimetière)	15:58	15:53
54,2	28,7		✉		Fin Zone RAVITO (Résidence d'Ergies)	15:59	15:54
60,9	22,0	→	⚠		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:09	16:04
62,6	20,3	→			Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:12	16:07
62,9	20,1	↑			N528 Route d'Ath	16:12	16:07
Moustier							
64,5	18,4	←			Foresteau - Direction Moustier	16:15	16:10

64,8	18,1				Passage sous pont (A8)	16:15	16:10
64,9	18,0	→			Rue Sainte-Anne	16:15	16:10
Frasnes-lez-Buissenal							
65,4	17,5	→	⊗		Route de Moustier	16:16	16:11
65,8	17,1				Passage sur le pont (A8)	16:17	16:12
			⊗		Route de Moustier, Place de la Station		
66,4	16,5	→			N529 Rue Léon Desmottes	16:18	16:13
60,5	22,4		>>	▶	Chicane	16:09	16:04
66,9	16,0	▲	↑		Place de l'Hôtel de Ville	16:19	16:13
			⊗		N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)		
67,1	15,8				4ème passage ligne d'arrivée + 2 circuits de 7,9km	16:19	16:14
					Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
67,4	15,5	↘	▶		îlot central - Passage des 2 côtés	16:19	16:14
61,5	21,4			⊗	Début Zone RAVITO (Cimetière)	16:10	16:05
62,1	20,8			⊗	Fin Zone RAVITO (Résidence d'Ergies)	16:11	16:06
68,8	14,1	→	▲		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:22	16:16
70,5	12,4	→			Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:24	16:19
70,8	12,2	↑			N528 Route d'Ath	16:25	16:19
Moustier							
72,4	10,5	←			Foresteau - Direction Moustier	16:27	16:22
72,7	10,2				Passage sous pont (A8)	16:28	16:22
72,8	10,1	→			Rue Sainte-Anne	16:28	16:22
Frasnes-lez-Buissenal							
73,3	9,6	→	⊗		Route de Moustier	16:29	16:23
73,7	9,2				Passage sur le pont (A8)	16:29	16:24
			⊗		Route de Moustier, Place de la Station		
74,3	8,6	→			N529 Rue Léon Desmottes	16:30	16:24
68,4	14,5		>>	▶	Chicane	16:21	16:16
74,8	8,1	▲	↑		Place de l'Hôtel de Ville	16:31	16:25
			⊗		N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)		
75,0	7,9				5ème passage ligne d'arrivée + 1 circuit de 7,9km	16:31	16:26
					Rue du Pont de Lessines, N529 Route de Lessines		
75,3	7,6	↘	▶		îlot central - Passage des 2 côtés	16:32	16:26
76,7	6,2	→	▲		(Carrefour Rue Contrepré) vers Contrepré, Tombelle	16:34	16:28
78,4	4,5	→			Petit Saint-Martin - Pavés dans le virage	16:37	16:31
78,7	4,3	↑			N528 Route d'Ath	16:37	16:31
Moustier							
80,3	2,6	←			Foresteau - Direction Moustier	16:40	16:33
80,6	2,3				Passage sous pont (A8)	16:40	16:34
80,7	2,2	→			Rue Sainte-Anne	16:40	16:34
Frasnes-lez-Buissenal							
81,2	1,7	→	⊗		Route de Moustier	16:41	16:35
81,6	1,3				Passage sur le pont (A8)	16:42	16:35
			⊗		Route de Moustier		
75,9	7,0			▼	1 km Route de Moustier (à hauteur du n°9)	16:33	16:27
					Place de la Station		
82,2	0,7	→			N529 Rue Léon Desmottes	16:43	16:36
76,3	6,6		>>	▶	Chicane	16:33	16:27
82,7	0,2	▲	↑		Place de l'Hôtel de Ville	16:44	16:37
76,7	6,2		>>		DERIVATION: à gauche, vers Rue Basse, Pl. de la Liberté	16:34	16:28
			⊗		N529 Rue Haute, Grand'Place (n°19)		
82,9	0,0				ARRIVÉE FINALE	16:44	16:37

REGLEMENT

1. Organisation.

L'épreuve "WAPI CLASSIC" est organisée par "La Petite Reine Frasnoise" dont le siège est situé à l'adresse de son président, Monsieur Jean-Pierre DELITTE, rue Pironche 29, à 7911 Frasnes-lez-Buissenal (Belgique). Elle se dispute le dimanche **11 juillet 2021**, sous les règlements de la Royale Ligue Vélocipédique Belge (R.L.V.B.) et plus particulièrement de son règlement particulier de la Coupe de Belgique des Cadets (U17).

2. Type d'épreuve.

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie des Cadets (U17) et constitue une manche de la Coupe de Belgique des Cadets (U17) **2021** des épreuves sur route en ligne.

En cas d'infraction, le barème de pénalités de la Royale Ligue Vélocipédique Belge est le seul applicable et tous les cas non prévus au présent règlement seront tranchés par le jury des commissaires en conformité aux dispositions en usage auprès de la R.L.V.B.

3. Participation.

Les participations sont enregistrées auprès de la R.L.V.B. conformément à son règlement particulier de la Coupe de Belgique des Cadets (U17).

Conformément à celui-ci, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 3 et de maximum 4 coureurs.

4. Permanence.

La permanence de départ se tiendra le même jour, dimanche 11 juillet, aux salles Mozart et Magritte sur le site du Hall Sportif, Rue de la Fauvette n°6, en prolongement de la rue Oscar Soudant (sens unique) et face au parking du parc des Bassins.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes s'y dérouleront de 11h00 à 12h15. Les directeurs sportifs s'y présenteront, munis des licences de leurs coureurs et tiendront à la disposition du jury des commissaires toutes les autorisations, pièces d'identité et autres licences de leurs accompagnateurs.

La réunion des directeurs sportifs se tiendra à 12h30, au même endroit.

5. Signature de la feuille de départ.

Les coureurs devront se présenter, munis de leur carnet médical et de leur licence, à la signature de la feuille de départ qui se déroulera de 13h15 à 14h00 sur le site de départ. Tout coureur ayant omis de signer la feuille de départ se verra interdire le départ ou sera disqualifié avec application du règlement R.L.V.B.

La signature de départ servant de présentation des équipes à la presse et au public, les chefs d'équipes veilleront à ce que leurs coureurs se présentent groupés ensemble à ces opérations.

En outre, l'organisateur fixera à chaque équipe un horaire de présentation. Le contrôle des braquets (7,32 m) aura lieu à l'arrière de la ligne de départ de 14h00 à 14h25, le départ fictif étant donné à 14h30, le départ réel étant donné après 1,7 km.

6. Dossards, plaques de cadre et transpondeurs.

A l'inscription, l'organisateur mettra à la disposition de chaque équipe un jeu de 4 dossards ainsi que 4 plaques de cadre.

Le dossard sera à placer sur le flanc **gauche**.

Une caution de 10,00 sera exigée par coureur. A la permanence d'arrivée, une somme de 5,00 sera rendue en cas de restitution complète et non endommagée de ce matériel.

A la demande de la Commission Clubs à Coureurs, la R.L.V.B. a décidé d'optimiser le traitement et la diffusion des résultats des épreuves figurant sur le calendrier national et international par l'utilisation de transpondeurs.

7. Voitures techniques.

Seuls les véhicules techniques désignés par la R.L.V.B. comme rouleurs en course à l'occasion de cette manche seront autorisés à suivre en course, dans l'ordre de placement établi selon les dispositions du règlement particulier de la Coupe de Belgique Cadets tel que prévu par la R.L.V.B..

8. Assistance technique - Véhicules neutres et Ardoisiers.

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par une voiture et une moto.

L'organisateur a aussi prévu 1 moto avec ardoisier.

9. Assistance médicale.

L'assistance médicale est assurée par un médecin et une ambulance médicalisée. De même un poste fixe sera prévu sur la ligne d'arrivée

10. Ravitaillements.

Une zone fixe de ravitaillement de 700 mètres, débutant 300 m après la ligne d'arrivée, est prévue à la Route de Lessines à partir de l'entrée principale du cimetière.

Le ravitaillement y sera autorisé à partir du 2^{ème} passage de la ligne d'arrivée, à savoir au cours des 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} circuits (Km 35,2.53,5 et 61,4₂). Cette zone sera annoncée et délimitée par des panneaux mis en place par l'organisateur.

11. Environnement

Le respect de l'environnement est de rigueur tant dans le chef des coureurs que de celui de la caravane. Durant la course les participants et leurs accompagnateurs seront sensibles au rejet des bidons et des emballages sur la voie publique et, dans la zone de ravitaillement prévue, les préposés au ravitaillement veilleront à la récupération de ces rejets avant de quitter la zone.

12. Délais d'élimination.

Les délais d'élimination pour cette épreuve sont de 8 %.

13. Contrôle médical.

Tout coureur a l'obligation de s'assurer personnellement s'il doit subir le contrôle antidopage en consultant l'affichage disposé à la photo-finish sur la ligne d'arrivée.

En cas de contrôle, celui-ci sera effectué au n° 15 de la Grand Place.

14. Déviations et parkings.

A l'arrivée, les voitures des directeurs sportifs sont tenues d'emprunter la dérivation mise en place à partir de la Grand Place, à 100 m de la ligne d'arrivée, et suivre les panneaux du parcours de la déviation pour rejoindre le site d'arrivée.

Chaque équipe prendra soin de respecter les endroits de parking prévus à leur intention, aussi bien au départ qu'à l'arrivée.

16. Prix

Les prix du jour des équipes seront payés sur place en espèce aux responsables des clubs désignés selon leurs résultats et ce par le Collège des Commissaires à la permanence, en fin de classement.

Prix Clubs (380,00 EUR)

75,00	60,00	50,00	35,00	30,00	25,00	20,00	15,00	10,00	10,00
10,00	10,00	10,00	10,00	10,00					

17. Cérémonie protocolaire.

Les 3 premiers coureurs à l'arrivée devront se présenter, prioritairement, au podium protocolaire, situé sur le site d'arrivée dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Tout qui serait absent à la cérémonie protocolaire, sauf cas de force majeure dûment reconnu, se verra infliger une amende.

Fréquence Radio : **Canal 2 - 160.10625**

Après l'arrivée les résultats sont disponibles sur :
www.uitslagen.kbwb-rlvb.com



Bruno Degand
Boucherie - Charcuterie - Traiteur
Rue de la Brasserie, 55
7812 Ligne
068/28.27.48
www.brunodegand.be



LEUZE MATÉRIAUX
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS
Du lundi au vendredi de 7h à 17h
Le samedi de 7h à 12h
INFO@LEUZE-MATERIAUX.BE
14A, CHEMIN D'ÉOLE LEUZE
069 66 70 26

CHASSIS - PORTES



Les techniciens menuisiers
VENEZ VISITER
NOTRE NOUVEAU SHOW ROOM
www.huygens.info - 069 68 91 55
Chemin d'Éole 16 Leuze-en-Hainaut

deceuninck

www.ajmcar.com



QUEVAUCAMPS



C.R.T. CONSTRUCTION
Chemin d'ÉOLE, 14 A - 7900 Leuze-en-Hainaut
Tél : +32 (0)69 66 70 26



Digi Print
IMPRIMERIE
Rue Haute, 4
7911 Frasnes-lez-Buissenal
Tél. : 069 54 74 51
ericdigiprint@gmail.com



DEPOORTER SPRL
ASSURANCES & INVEST
www.depoorter-assurances.be
FRASNES-LEZ-BUISSENAL Rue Haute, 8 069/ 86 62 28



Avec le soutien de
l'Administration Communale
de Frasnes-lez-Anvaing

LE TAMPON




VINCENT
DUCHATEAU

Proxy BELHAÏE
FRASNES

l'avenir.net



DUPONT
TOURPES

d'haene | since 1957
group



SPRL
PHANASEV



notélé